

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Lycée général et technologique
Gabriel Fauré - Foix (Ariège)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0090002D_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Lycée général et technologique Gabriel Fauré - Foix (Ariège)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0090002D_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. BRIARD	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
Vérificateur	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
Approbateur	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

Le **lycée général et technologique Gabriel Fauré** (ETS n°0090002D) est localisé au 5 rue du Lieutenant Delpech à Foix (Ariège).

Le lycée accueille 927 élèves répartis en 32 classes (de 15 à 18 ans). Le personnel administratif est constitué de 12 personnes, 22 employés composant le corps technique. Le lycée fonctionne en outre avec 90 professeurs, 12 assistants d'éducation et 3 CPE (Conseiller Principal d'Education).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la proximité de l'ETS avec un ancien site industriel (fonderie) et a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues du site BASIAS à proximité.
- ingestion d'eau potable issue de réseaux d'eau potable traversant potentiellement l'emprise du site BASIAS.
- ingestion de sols superficiels par les potentiels enfants du logement de fonction.

Résultats des investigations

Les investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux :

- « eau du robinet » dans le réfectoire et dans les sanitaires,
- « air du sol sous dalle » au droit des ailes ouest et est du bâtiment principal (en parties ouest et est du site) et au droit de 2 bâtiments localisés en partie sud du site dans l'emprise du BASIAS,
- « sols superficiels » au droit des aires récréatives découvertes (deux zones en partie est de l'ETS).

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Les investigations réalisées lors de phase 2 sont conformes au programme défini à l'issue de la phase 1.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- L'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.
- Des hydrocarbures volatils ont été détectés dans l'air du sol sous la dalle de l'ensemble des bâtiments ayant fait l'objet d'investigations (au niveau des ailes ouest et est du bâtiment principal - en parties ouest et est du site - ainsi qu'au droit de 2 bâtiments localisés en partie sud du site dans l'emprise du BASIAS). Cependant, les niveaux de concentration dans l'air intérieur des salles de classe, évalués sur la base des concentrations mesurées dans l'air sous la dalle, sont inférieurs à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.
- Du zinc ainsi que des traces en polychlorobiphényles (7 congénères) ont été mesurées dans les sols enherbés de l'aire récréative découverte située en partie sud-est de l'ETS supérieures aux teneurs aux prélèvements réalisés hors de l'emprise de l'ETS et aux référentiels bibliographiques. L'interprétation de ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol, indique cependant que la qualité des sols est compatible avec l'usage actuel des lieux.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Néanmoins, dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments de l'ETS (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus son rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée sous la dalle (et dépasser alors la borne inférieure des intervalles de gestion au droit des bâtiments localisés en partie sud du site, dans l'emprise du BASIAS). Ceci amène à recommander le maintien de cette dalle en bon état.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement du lycée **Gabriel Fauré** à Foix (ETS n° 0090002D) en « **catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions**, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

